

La Clé du Dirigeant

Le DELEGUE de CLUB

Il y a deux types de Délégués, *l'officiel désigné par le district* et le délégué de club, il représentera celui-ci au cours d'une rencontre.

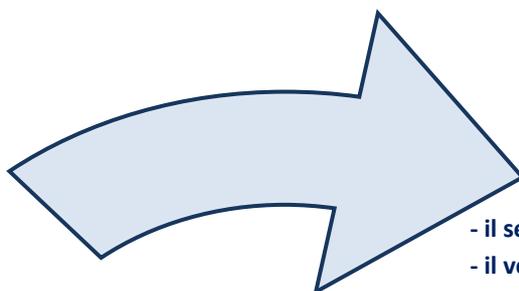
Il a des OBLIGATIONS :

- être licencié
- être inscrit sur la feuille
- n'avoir qu'une seule fonction sur le match
- être à la disposition de l'arbitre et porter un brassard



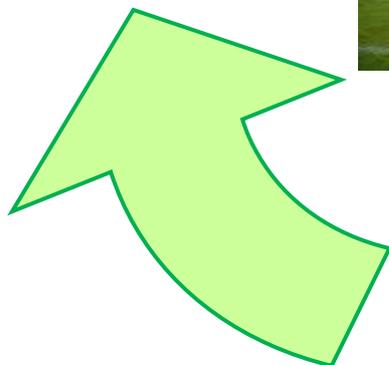
AVANT

- être présent 1h avant
- accueillir les officiels, les visiteurs
- remettre à l'arbitre la feuille remplie par les 2 équipes



PENDANT

- il se tient entre les bancs de touche
- il veille au bon déroulement du match
- il accepte sur les bancs que les joueurs inscrits sur la feuille
- il accompagne au vestiaire un joueur exclu
- il accompagne l'arbitre à son vestiaire, à la mi-temps et à la fin du match



APRES

- il tente d'apaiser les conflits
- il attend le départ de l'arbitre
- il doit faire un rapport en cas de problème et l'envoyer au DEF sous 48h

